

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT LFIK, 22 Novembre 2022

Compte-rendu

Début de séance : 17h00

Fin de séance : 20h00

Le CE se déroule en format hybride (présentiel au LFIK et distanciel via Zoom)

En préambule, le Proviseur souhaite la bienvenue à tous les membres. Le quorum étant atteint, la réunion du conseil démarre.

Le Proviseur présente la liste des membres du conseil d'établissement pour l'année 2022-2023. (ANNEXE 1). Les membres signent la liste d'émargement du conseil (ANNEXE 2).

Le Proviseur rappelle ensuite la liste des instances de l'établissement.

- * **Conseils de cycles**
- * **Conseils des Maîtres / Pédagogique / CEC (Conseil Ecole-Collège)**
- * **CESC (Comité d'Education à la Santé, à la Citoyenneté et à l'environnement)**
- * **CFC (Cellule de Formation Continue)**
- * **CVC + CVL (+ Conseil des Enfants)**
- * **Conseil d'Administration**
- * **Conseil d'Etablissement / Conseil d'Ecole**
- * **CHS / CHSCT**
- * **Conseil de discipline**
- * **+ CRH**

Le Proviseur évoque ensuite l'ordre du jour de ce conseil.

PJ :

- ANNEXE 1 : Membres du Conseil D'établissement 2022-2023
- ANNEXE 2 : Liste émargement CE du 22 novembre 2022
- ANNEXE 3 : Plan de formation des personnels 2022-2023
- ANNEXE 4 : Règlement intérieur du LFIK modifié 2022-2023

1/ Validation de l'ordre du jour :

Le Proviseur présente l'ordre du jour.

Le Proviseur propose de passer au vote afin d'adopter cet ordre du jour.

VOTE :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 14

L'ordre du jour est adopté.

Ordre du jour :

1. Installation du CE et Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion du CE
3. Bilan de la rentrée (contexte, effectifs, organisation) + Carte des emplois
4. Adoption du Plan de formation des personnels
5. Adoption du PPMS (Plan Particulier de Mise en sûreté)
6. Point sur le protocole sanitaire et l'action de la CHS
7. Retour sur les éléments discutés en Conseil d'Ecole
8. Adoption du Règlement Intérieur modifié
9. Projets sur les 5 périodes / Perspectives de sorties scolaires
10. Présentation des Prozap (Projet de la Zone Asie) et des concours AEFE
11. Calendrier 2023-2024 : discussion préliminaire
12. Projet Etablissement : calendrier et organisation de la rédaction du nouveau Projet
13. Questions diverses, dont le texte devra être envoyé au secrétariat du LFIK, avant le lundi 21 Novembre, 12 heures

2/ Adoption du Procès-Verbal de la dernière réunion du CE :

- Le compte rendu du CE du 15 juin 2022 est présenté :

Le Proviseur propose de passer au vote afin d'adopter ce compte-rendu avec la modification proposée

VOTE :

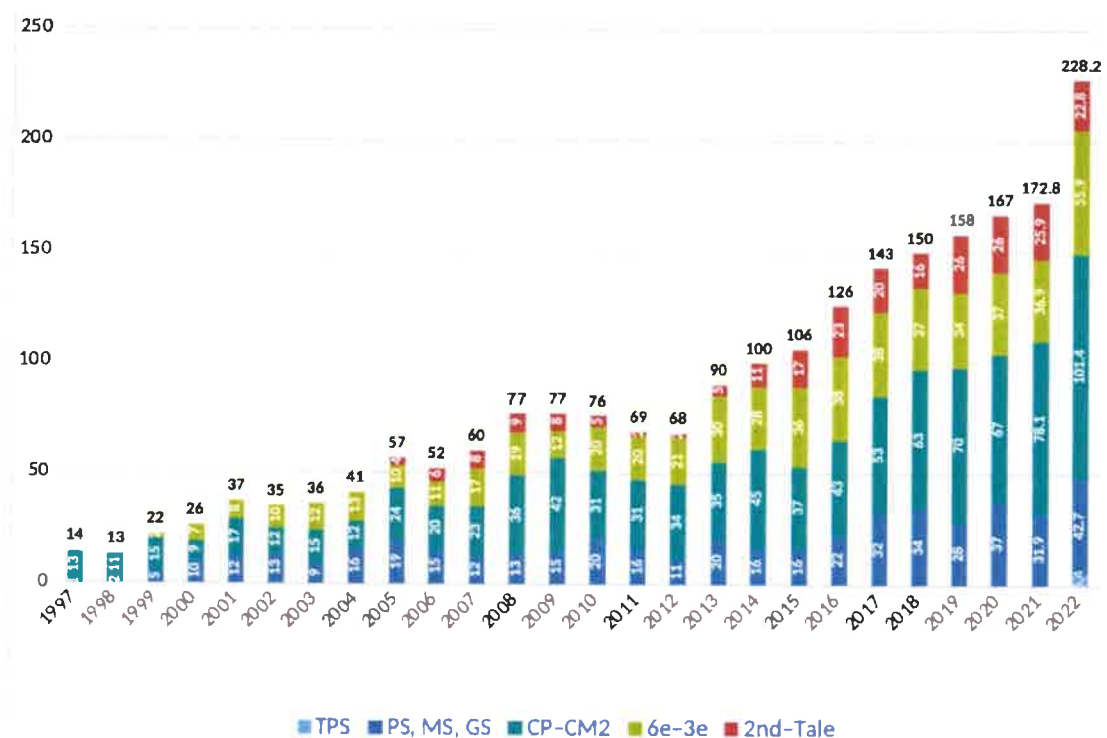
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 14

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

3/ Bilan de la rentrée

Le Proviseur revient sur les changements majeurs : un contexte sanitaire plus simple / une réorganisation des locaux (nouvelle salle de motricité / salle de réfectoire / foyer du secondaire couplé avec la salle de permanence / salle FISco) / une organisation différente : utilisation du gymnase le midi + la création d'Associations sportives / davantage de créneaux d'APS).

Le Proviseur revient sur les principaux chiffres de rentrée :



Le proviseur et le coordinateur reviennent sur la très forte croissance des effectifs, soulignant le caractère dynamique de l'établissement. Tous les cycles sont concernés et on arrive désormais à des classes davantage entre 15 et 20 élèves.

On note une croissance de l'ordre de 30% des effectifs par rapport au 1^{er} septembre 2021. La croissance est encore plus marquée au secondaire avec plus de 50% de croissance sur la partie collège.

Nous avons donc désormais une classe par niveau au primaire, avec une nette augmentation au cycle 2, la tension sur ces classes devenant réelle.

A presque 230 élèves, les inscriptions dans l'année sont aussi assez importantes et le LFIK devrait compter environ 250 élèves en avril prochain (arrivées massives des élèves du système japonais).

Effectifs sur 3 ans

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
RS 2020	0	5	12	14	11	17	22	7	10	98
RS 2021	0	8	7	16	20	14	16	17	8	106
RS 2022	3	5	16	20	26	20	20	16	15	138
Nombre de classes 2022	0,5	0,5	1	1	1	1	1	1	1	8
2022 / Chiffre au 7 novembre	6	5	17	20	26	20	20	18	16	148

ATTENTION : Arrivées prévues (inscriptions faites) en cours d'année en primaire = + 26 élèves (soit 174 élèves). Chiffre qui devrait augmenter encore dans l'année

Nationalités

	Français	Nationaux	Tiers
Nombre	88	20	30
%	63	14,5	22,5

Statuts des enseignants

	Expatriés	PE résidents Ou détachés	PE en dispo PDL	PE retraité PDL	Autre PDL	Total
Maternelle			1		2	3
Elémentaire		2	2		1	5
Total		2	3		3	8

Le Proviseur revient sur le fait que la proportion d'élèves étrangers tiers est importante, globalement un quart des effectifs en élémentaire, alors qu'il n'y avait pas plus de 10% en septembre 2021. La maternelle connaît une forte envolée des effectifs, en lien avec le message véhiculé depuis 1 an sur l'importance du démarrage d'une scolarité en cycle 1. Les retours parents indiquent aussi que la communication et le développement du parcours des langues ont accru l'attractivité de l'école. Le centre aéré est lui aussi évoqué comme une des raisons justifiant l'intérêt des nouvelles familles.

La structure est donc aujourd'hui stable. Tout le monde salut l'arrivée de Mme DOCO au poste d'enseignante d'anglais et responsable du parcours Anglais. Sa prise de poste s'est bien déroulée et elle a pris en main les différents groupes très rapidement.

Concernant le FISCO, le Proviseur remercie les équipes pour le travail engagé. La collègue a démarré depuis deux mois un travail de formalisation des parcours FISCO qui permettent de s'adapter au niveau des élèves et de répondre aux besoins. Des discussions sont en cours afin de réfléchir à une autre organisation : obliger les néo-

francophones à s'inscrire à des dates fixes, avec une obligation de passer par une classe FlSco dédiée avec des horaires aménagés, le temps de devenir autonome. Une prise contact avec le lycée de Canton est en cours afin de trouver d'autres solutions pour faciliter l'intégration des élèves allophones.

Le Proviseur redonne les principaux chiffres de rentrée :

- . Rentrée 2021 = 167 élèves
- . Rentrée 2022 = 218 élèves
- . Actuel = 227
- . Fin année 2022 = env. 250 élèves
 - Croissance de +30 % (collège = 50%)
 - Cycle 1 en croissance (TPS complète) / le message passe
 - Diversification des nationalités (passage de 7 à 41 élèves Etrangers Tiers)
 - De + en + d'élèves arrivant du réseau AEFE
 - Homologation : en cours pour la classe de seconde

Les représentants des personnels évoquent le fait que cette croissance est bienvenue. La gestion des salles est cependant plus compliqué désormais, ainsi que la faiblesse des équipements informatiques. Le président de l'APEK approuve le fait de monter un vrai projet informatique auquel la CG pourra répondre. La Direction est chargée de coordonner ce projet. Certains représentants des personnels reviennent sur la difficulté parfois d'accueillir des élèves allophones. La collègue de FlSco est mobilisée pour faciliter l'intégration de ces élèves.

Des représentants parents s'interrogent sur les simulations concernant la croissance des effectifs. Tout le monde reconnaît que c'est une bonne chose mais qu'il nous faut anticiper les années à venir pour ne pas être en trop forte tension.

Les représentants élèves demandent à revoir l'organisation du midi et à pouvoir rester dans leurs classes. Le CPE et le Proviseur leur demande d'attendre quelques semaines pour tester la nouvelle organisation, estimant aussi que la crise Covid a engendré une organisation où les élèves ne quittaient plus leur classe, et qu'il est donc temps aujourd'hui de les inciter à sortir et à interagir avec les autres élèves. Cela crée effectivement deux créneaux pour la restauration, cela n'étant pas habituel, il est cependant important de prendre le temps de tester cette nouvelle organisation.

Le Proviseur revient enfin sur les résultats aux examens, excellents.

DNB

Le taux de réussite est de 100 %.

100% de mentions dont :

- 25% de mention Bien

- 75% de mentions Très Bien

Baccalauréat

Le taux de réussite est de 100 %.

- 100% de mentions dont :**
- **45 % de mention Très Bien**
 - **45% de mention Bien.**
 - **10 % mention Assez bien**

Le PRIO, M. Routier, revient aussi sur les orientations des élèves de terminale, expliquant que les demandes ont bien fonctionné et que les élèves ont tous obtenus les orientations qu'ils souhaitaient. Le Proviseur remercie les équipes et le PRIO pour les excellents résultats et les orientations réussies.

4/ Adoption du plan de formation des personnels 2022-2023

Le Proviseur remercie les équipes de le CFC pour le travail effectué. Le plan de formation est donc budgété et a été approuvé par le CA.

Le Proviseur redonne quelques éléments :

PLAN DE FORMATION DES PERSONNELS LFIK 2022-2023

- **1% de la masse salariale**
- **Demande faite au CG pour dépasser le seuil et permettre de faire partir en stage un autre personnel sur une formation importante pour le LFIK (validation en CA), et de participer aux frais liés au passage du CAPES pour deux personnels (validation en CA)**
- **Cellule de Formation Continue réunie en octobre**
- **Augmentation de la diversification des formations : PFCE AEFE + Formation Interne + Professionnalisation + Préparation de certification et concours + stage pratique et échange avec Tokyo + Formation en interne + Langues**

Il commente ensuite les différents volets de ce plan de formation (CF ANNEXE 3). Il remercie le CG pour avoir accepté de dépasser le seuil des 1% de la masse salariale. Le président du CG précise que l'on se trouve à près de 1,25%. Les formations AEFE en présentiel reprenant, il a fallu définir les priorités, au regard des éléments obligatoires (suivis des Professeurs à professionnaliser en particulier). Le plan permet aujourd'hui de toucher un maximum de personnels et de professionnaliser de nombreux collègues.

Le Proviseur propose de passer au vote afin d'adopter ce plan de formation :

VOTE :

- Contre : 0
- Abstention : 2
- Pour : 12

Le plan de formation 2022-2023 est adopté.

5/ PPMS :

Le Proviseur revient sur le PPMS. Celui-ci est brièvement présenté. Il a été validé en octobre par M. Thiriet de l'Ambassade de France. Il a ensuite été envoyé au secteur Asie AEFÉ, qui en a accusé réception. Le Président du CG remercie Mme OIKE pour le lien qui est fait en permanence avec la police de Kyoto. M. Roussel revient sur le fait que les liens avec la Police sont essentiels. Il revient aussi sur le fait que c'est une vraie chance pour le lycée de Kyoto d'avoir M. Routier, un formateur de formateur en secourisme et membre de l'équipe « monde ». C'est une vraie ressource et le lycée de Tokyo serait sûrement intéressé par une mutualisation des compétences. Le Proviseur explique qu'il discutera avec les collègues de Tokyo pour voir comment partager au mieux les ressources respectives de chaque lycée.

Concernant le PPMS, le Proviseur revient cependant sur une difficulté : le partage des locaux avec les associations de quartiers, rend difficile le fait d'avoir un établissement vraiment « étanche ». Une demande d'audit a été faite au détachement de sécurité de l'Ambassade afin de savoir comment améliorer les procédures de sécurité.

Le Proviseur propose de passer au vote afin d'adopter ce PPMS

VOTE :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 14

Le PPMS est adopté à l'unanimité.

6/ Point sur le nouveau protocole sanitaire et l'action de la CHS

ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié localement et au vu de l'avis des autorités de santé. Le niveau 0 correspond à un retour à une situation d'avant Covid

Le CHS se réunit une fois par mois (autour du 15) afin de faire le point sur la situation et de déclencher un éventuel changement de niveau. Un point est fait à chaque CA et à chaque CE sur cette question. Par ailleurs, le LFIK reste dépendant des mesures complémentaires que les autorités de santé et le comité d'Education pourraient nous imposer.

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Doctrine d'accueil	• Cours en présentiel en école primaire, collège et lycée • Fermeture temporaire de classe possible (si le seuil dépasse 30% de l'effectif d'une classe)	• Cours en présentiel en école primaire, collège et lycée • Fermeture temporaire de classe possible (si le seuil dépasse 30% de l'effectif d'une classe)	• Cours en présentiel en école primaire, collège et lycée • Fermeture temporaire de classe possible (si le seuil dépasse 30% de l'effectif d'une classe)	• Fermeture totale de l'établissement et passage en distanciel • OU fermeture partielle de l'établissement avec application des mesures du niveau 3 pour les classes présentes
Protocole sanitaire	• Maintien des mesures renforcées d'aération • Port du masque conseillé mais non-obligatoire pour tous les élèves et personnels	• Maintien des mesures renforcées d'aération • Port du masque obligatoire pour les élèves du secondaire et les personnels (selon les recommandations du ministère de la santé). Port du masque conseillé mais non obligatoire pour les élèves de la maternelle et de l'élémentaire • Potentielle limitation du brassage des élèves	• Maintien des mesures renforcées d'aération, prise de température à l'entrée et gel hydro alcoolique • Port du masque obligatoire pour les élèves de l'élémentaire, le secondaire et les personnels (y compris en récréation) Port du masque conseillé mais non obligatoire pour la maternelle. • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1er degré • Limitation du travail de groupe et en binôme • Entrée dans les locaux du LFIK limitée aux personnels et élèves	
Activités physiques et sportives	• Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives (APS)	• Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives (APS). Port du masque non obligatoire en extérieur pendant la récréation	• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation (adaptation possible en cas de fortes chaleurs)	

Le Proviseur remercie les membres de la CHS qui se sont réunis chaque 15 du mois. Le niveau 1 est toujours d'actualité, la situation sanitaire étant toujours globalement non alarmante. Plusieurs membres estiment que ce nouveau protocole permet d'avoir une vision plus claire des façons de réagir face à la crise Covid.

7/ Retour sur les éléments discutés en Conseil d'Ecole :

Le Proviseur revient sur le fait que la confiance entre adultes restent à la base de tout fonctionnement éducatif. Il faut donc privilégier le contact avec les enseignants de son enfant afin de comprendre et agir sur une situation problématique. Le coordinateur du primaire revient sur les grands éléments de rentrée, et en particulier la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP). De nombreux plans d'aménagements ont été mis en place, le suivi semble fonctionner. Les évaluations CP et CE1 donnent lieux à des retours positifs. Les résultats en français sont globalement bons même s'il faut les prendre avec des précautions (allophones ne pouvant pas facilement performer sur ce genre de test), ceux en mathématiques sont très bons. Le LFIK reste dans les mêmes résultats que la zone Asie AEF.

8/ Adoption du RI modifié :

Le Proviseur revient sur la volonté depuis plusieurs mois de refondre le règlement intérieur, et d'actualiser des procédures déjà changées mais non à jour dans le RI.

Le CPE revient sur le fait que c'est un gros travail qui a surtout mobilisé la vie scolaire et qui contribue à remodeler en grande partie les articles liés aux élèves du secondaire, et qui prend acte des aspects nouveaux dans l'organisation (gymnase, horaires, présence dans les classes, interours...)

Les représentants des élèves évoquent le fait que la question des chaussures est, pour eux, problématique. Le CPE leur explique justement que le nouveau RI prévoit d'être plus clair et plus ferme sur la question du changement de chaussures dans le bâtiment. Il explique que les casiers vont être changés et modifiés pour que cela soit plus simple pour eux. Les représentants reviennent sur la question d'être obligé de quitter leur salle le midi, alors même que le service de restauration n'est pas encore ouvert. Le CPE le reconnaît mais explique que cette situation est normale et que l'on doit revenir à un principe où les élèves ressortent de leur salle, après bientôt 3 ans de crises sanitaire liée au Covid.

Le RI est présenté dans les grandes lignes (cf ANNEXE 4)

Le Proviseur propose de passer au vote afin d'adopter ce RI.

VOTE :

- Contre : 2
- Abstention : 0
- Pour : 12

Le RI est adopté.

9/ Projets sur les 5 périodes / Perspectives de sorties scolaires :

Le Proviseur revient sur les grands projets portés par le primaire sur les 5 périodes. Cela n'inclut pas les très nombreux projets portés au sein de chaque classe et chaque cycle.

Le coordinateur du primaire revient sur les grands points par période :



PÉRIODE 1:

- Olympiades athlétisme en élémentaire et maternelle
- Halloween



PÉRIODE 2:

- Semaine du goût
- Yaki imo
- Sortie d'automne
- Fête de Noël

PÉRIODE 4:

- Kyotographie
- Olympiades sports collectifs
- sortie de printemps
- Classe verte ?

PÉRIODE 3:

- Carnaval
- Mochitsuki
- Kyotographie

PÉRIODE 5:

- Rallye lecture/contes traditionnels
- Classe verte ?

Une sortie classe verte est évoquée pour l'élémentaire en avril prochain. Pour le secondaire, une sortie pour le collège différente de celle proposée en fin d'année pour le lycée est à l'étude. Des informations seront communiquées aux familles en février pour la sortie primaire et en mars pour les potentielles sorties secondaire (attente des éléments liés aux examens).

10/ Présentation des Prozap et concours AEFÉ

Le Proviseur présente ensuite différents projets dans lesquels les équipes souhaitent s'impliquer au sein de la zone Asie AEFÉ : Ambassadeurs en Herbe, Prozap sportifs et culturels (en particulier Volley à Singapour et Football à Bangkok). D'autres pistes sont aussi évoquées avec la participation à La Nuit du Code comme les autres années. Des liaisons sont aussi en cours avec le lycée de Tokyo pour multiplier les initiatives.

Le projet Run and Zap challenge est aussi présenté (idée d'y participer comme l'an dernier). En outre, le lycée sera, comme chaque année, impliqué dans la Semaine des Lycées français du monde, afin de mettre à l'honneur le travail fait par les équipes et de montrer ce que notre lycée fait au quotidien. Le CVC/CVL sera lui aussi impliqué dans ces différents projets.

En outre, 3 élèves se sont portés candidats pour l'Orchestre des lycées français du monde. Nous espérons qu'un d'entre eux sera qualifié pour représenter Kyoto cette année !

11/ Calendrier 2023-2024 : discussions préliminaires :

Le Proviseur présente les grandes orientations liés à l'élaboration du prochain calendrier scolaire. La circulaire est sortie. Il explique les grandes lignes et annonce qu'il entamera les discussions avec tous les représentants dans les semaines à venir, afin de pouvoir voter au prochain CE

12/ Projet d'établissement :

Le Proviseur explique que le projet d'établissement arrive à termes. Il va donc falloir passer le prochain semestre 2023 à créer le nouveau projet. Toutes les parties seront impliquées dans l'écriture de ce document phare. Un calendrier proposant des réunions thématiques parviendra bientôt.

13/ Questions diverses :

Aucune question n'a été envoyée.

Le Proviseur remercie tous les membres.

La séance se termine à 20H00.

Le Proviseur

Le secrétaire de séance

Boris COLIN

Julien TEILLON

